



Word

ON THE STREET

FALL 2006

Assessing the Threat of Organized and Serious Crime

CISNB, with the assistance of the RCMP "J" Division Criminal Analysis Section (DCAS), prepares an annual threat assessment on organized and serious crime in New Brunswick. This edition will provide information on the purpose, process and benefits of this report.

The purpose of the provincial Threat Assessment is to provide a comprehensive overview of the organized and serious crime situation in the province. The report has two parts: strategic and tactical intelligence. The first part, strategic intelligence, provides an overview of the trends, developments and threat posed by organized and serious crime activity in New Brunswick. The second part, tactical intelligence, identifies and analyzes criminal organizations operating in the province. Armed with this, it is hoped that law enforcement is able to plan effectively, police and allocate resources to investigate, prosecute and dismantle criminal groups.

This report is restricted to police agencies. However, an unrestricted version of this document is produced on a yearly basis for government, all other law enforcement agencies and the public.

The production of the provincial Threat Assessment is an annual process that includes the following phases:

- Planning/Direction
- Collection/Evaluation*
- Analysis
- Reporting/Dissemination
- Target Selection

**We are currently in the collection phase for the 2007 provincial Threat Assessment.*

Collecting information from law enforcement in the province is the most important step in the production of this report. CISNB uses a specific questionnaire to collect information needed to develop intelligence such as:

- Membership of criminal organization
- Organizational structure of criminal group
- Criminal activities of group
- Scope of illegal activities
- "Legitimate" business activities
- Financial status of criminal organization
- Links to other criminal organization(s)

Intelligence is of little value if it is not disseminated to those with a need and right to know.

Information must be accurate, have integrity, be complete and up-to-date. It is therefore important for criminal information to undergo a review for relevance and an evaluation for source reliability and information validity when provided to intelligence officers and analysts. The following categories are used to grade sources and information:

- Reliable
- Believed Reliable
- Unknown Reliability
- Doubtful Reliability

The annual provincial Threat Assessment provides a greater awareness of how organized and serious crime affects the quality of life of New Brunswickers and their communities. It also assists law enforcement in targeting, disrupting and preventing ongoing and future criminal activity. Information provided by the public and law enforcement is crucial to present an accurate analysis of organized and serious crime for this province.

Information provided by the public and law enforcement is crucial to understand the nature and scope of organized crime.

There are many ways to contribute to the intelligence process. The public should always report any suspicious activity to their local police. Front line officers should provide any organized or serious crime information to their local intelligence officer, integrated intelligence unit or at various intelligence meetings. Intelligence officers should ensure that all information is documented and graded for reliability and validity as per categories listed above. All pertinent information/intelligence should also be uploaded to the Automated Criminal Intelligence Information System (ACIIS) by the respective police agency. This will facilitate the distribution of what could turn out to be vital information.

Should you have any questions, please contact CISNB at (506) 452-2455 or 1-800-361-6622.

We encourage you to provide us with constructive feedback and topics for future newsletters, please feel free to contact us at:

Criminal Intelligence Service New Brunswick

PO Box 3900, 1445 Regent St. Fredericton, NB E3B 4Z8 Phone: (506) 452-2455 or 1-800-361-6622 Fax: (506) 451-6065



Information

SUR LA CRIMINALITÉ

AUTOMNE 2006

Évaluation de la menace relative au crime organisé et aux crimes graves

Le SRCNB, avec l'aide de la Section des analyses criminelles (SDAC) de la Division J, travaille à l'élaboration d'une évaluation annuelle de la menace relative au crime organisé et aux crimes graves au Nouveau-Brunswick. Le présent document fournit des renseignements sur l'objectif, le processus d'élaboration et les avantages de ce rapport.

L'évaluation de la menace provinciale a pour but de donner un aperçu global de la situation du crime organisé et des crimes graves dans la province. Le rapport comporte deux volets. Le premier, le renseignement stratégique, donne un aperçu des tendances et de l'évolution du crime organisé et des crimes graves, ainsi que de la menace que présente ce genre d'activités criminelles au Nouveau-Brunswick. Le deuxième volet, le renseignement tactique, identifie et analyse les organisations criminelles qui sévissent dans la province. Forts de cette précieuse information, les organismes d'application de la loi devraient être en mesure de s'organiser efficacement et de prévoir les ressources nécessaires pour faire enquête, et pour poursuivre en justice les groupes criminels et les démanteler.

Ce rapport s'adresse uniquement aux services de police. Par contre, une version à accès généralisé de ce document est produite annuellement à l'intention du gouvernement, des autres organismes d'application de la loi et du public.

L'élaboration de l'évaluation de la menace provinciale est un processus annuel qui se compose des étapes suivantes :

- Planification/Orientation;
- Collecte/Évaluation*;
- Analyse;
- Rapport/Diffusion;
- Choix des objectifs.

**Nous procédons actuellement à l'étape de la collecte pour l'évaluation de la menace provinciale de 2007.*

La collecte de renseignements auprès des organismes provinciaux d'application de la loi représente l'étape la plus importante de la production de ce rapport. Le SRCNB utilise un questionnaire précis afin de recueillir l'information nécessaire pour l'établissement des renseignements, par exemple :

- les membres des organisations criminelles;
- la structure organisationnelle des groupes criminels;
- les activités criminelles des groupes;
- la portée des activités illégales;
- les activités professionnelles « légitimes »;
- la situation financière des organisations criminelles;
- les liens avec les autres organisations criminelles.

Les renseignements ont peu d'utilité s'ils ne sont pas transmis à ceux qui ont besoin de savoir et le droit d'être informé.

L'information doit être exacte, intacte, complète et à jour. Il est donc important que toute l'information criminelle fasse l'objet d'un examen pour établir sa pertinence et d'une évaluation pour connaître la fiabilité de la source et la validité de l'information au moment où elle est fournie aux agents de renseignements et aux analystes. Les catégories suivantes sont utilisées pour classer les sources et l'information :

- Fiable;
- Considérée fiable;
- Fiabilité inconnue;
- Fiabilité douteuse.

L'évaluation annuelle de la menace provinciale permet de mieux sensibiliser les gens aux conséquences du crime organisé et des crimes graves sur la qualité de vie des Néo-Brunswickois et sur leurs collectivités. Ce rapport aide également les organismes d'application de la loi à cibler, à interrompre et à prévenir les activités criminelles courantes et futures. L'information fournie par le public et les organismes d'application de la loi est essentielle afin d'établir une analyse exacte du crime organisé et des crimes graves dans la province.

L'information fournie par le public et les organismes d'application de la loi est essentielle pour comprendre la nature et la portée du crime organisé.

Il existe de nombreuses façons de participer au processus de collecte de renseignements. Le public doit toujours signaler toute activité suspecte à son service de police local. Les agents de première ligne doivent communiquer toute information relative au crime organisé ou aux crimes graves à leur agent de renseignements local, au groupe intégré des renseignements, ou encore, à l'occasion de différentes réunions sur le renseignement. Les agents de renseignements doivent s'assurer que toute l'information est consignée et classée relativement à la fiabilité et à la validité selon les catégories susmentionnées. Tout renseignement pertinent doit également être versé dans le Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC) par le service de police. Cela facilite la diffusion d'information qui peut s'avérer vitale.

Si vous avez des questions, communiquez avec le SRCNB au 506-452-2455 ou au 1-800-361-6622.

Nous vous encourageons à nous fournir de la rétroaction constructive et des idées de sujets pour les prochains bulletins. N'hésitez pas à communiquer avec nous :

Service de Renseignements Criminels Nouveau-Brunswick

C.P. 3900, 1445, rue Regent, Fredericton, (N.-B.) E3B 4Z8 Tél : (506) 452-2455 ou 1-800-361-6622 Télécopieur : (506) 451-6065